

# Lettre d'information SAEN

Flash info du 7 septembre 2021

*Chères et chers collègues,*

*Un très grand merci à toutes et tous les collègues qui se sont déjà inscrit·es pour notre Assemblée des Délégué·es. Mais il reste encore des places. Donc, si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous au plus vite, de manière à ce que nous puissions nous organiser au mieux.*

*Profitez aussi de lire le rapport d'activités 20-21 du SAEN et de nous faire part de vos remarques si vous en avez, afin que ce rapport soit aussi le vôtre !*

**Participez à l'Assemblée des délégué·es du SAEN !!!**

## **CONVOCAION**

*Toutes et tous les membres du SAEN  
sont cordialement invité·es  
à prendre part à*

***l'Assemblée des Délégué·es  
qui aura lieu le mardi 21 septembre 2021,  
de 18h00 à 20h00,  
au Restaurant du Cygne, à Bevaix.***

*Le SAEN tient à rester proche de vos préoccupations,  
et votre participation est donc très importante.  
Le repas vous sera offert à l'issue des débats !  
Attention : Les places étant limitées (par degré d'enseignement),  
vous êtes invité·es à vous inscrire sans tarder en suivant ce lien :*

**<https://www.saen.ch/form/ad-2021>**

*Vous trouverez les documents nécessaires sur cette page :*

**[https://www.saen.ch/article/assemblee\\_des\\_delegue\\_es\\_2021](https://www.saen.ch/article/assemblee_des_delegue_es_2021)**

**Pensez à la Journée Syndicale !**

*Malgré une situation sanitaire encore sujette à inquiétudes, nous sommes heureux de vous inviter à notre Journée Syndicale, qui aura lieu le mercredi 3 novembre à Couvet. Après deux annulations, ce sera une joie de vous retrouver toutes et tous, en chair et en os ! Les inscriptions seront ouvertes fin septembre : bloquez cette date et invitez vos collègues !*

*Le comité du SAEN se réjouit de vous rencontrer enfin "en vrai" !*

*Pierre-Alain Porret, SAEN, président  
Rue du Castel 21  
2024 St-Aubin-Sauges  
079'748'29'12  
[pierre-alain.porret@saen.ch](mailto:pierre-alain.porret@saen.ch)*

**N'hésitez pas à parler du SAEN à vos collègues non syndiqués !!**

*Vous pouvez le faire en imprimant et affichant cette lettre.  
Pour les envois par courriel, évitez d'utiliser les listes de distribution officielles  
de votre établissement, ce qui n'est pas autorisé.  
Pour de tels envois, privilégiez vos propres contacts. Merci !*